*MASTER*
*NEGATIVE*
*NO. 91-80298-12*

*AUTHOR:*

DOBBELSTEIN,
GREGORIUS

*TITLE:*

DE CARMINE
CHRISTIANO CODICIS ...

*PLACE:*

LOVANII

*DATE:*

1879

Master Negative #

91-80298-12

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

## BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record



Dobbelstein, Gregorius.

De carmine Christiano codicis Parisini 8084 contra fautores paganae superstitionis ultimos... Lovanii, excudebant Vanlinthout fratres, 1879.

54 p. 23 cm.

Thesis. Louvain.

Prose translation in French, p. 49-54.

21006

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 10-31-91 INITIALS M. B.

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

DE

# CARMINE CHRISTIANO

CODICIS PARISINI 8084

CONTRA FAUTORES PAGANÆ SUPERSTITIONIS ULTIMOS,

## DISSERTATIO PHILOLOGICA

QUAM

EX AUCTORITATE RECTORIS MAGNIFICI

ALEXANDRI JOSEPHI NAMÈCHE,

PRÆLATI DOMESTICI SS. D. N. LEONIS PAPÆ XIII, ECCL. METROPOL. MECHL. CAN. HON., S. THEOL. DOCT., ORD. LEOP. BELGII DECUR.,

ET CONSENSU FACULTATIS PHILOSOPHIÆ ET LITTERARUM,

PRO GRADU DOCTORIS PHILOLOGIÆ ET LITTERARUM

IN UNIVERSITATE CATHOLICA, IN OPPIDO LOVANIENSI,
RITE ET LEGITIME CONSEQUENDO,

CONSCRIPSIT

GREGORIUS DOBBELSTEIN, EX LA MINERIE,
DIŒCESIS LEODIENSIS PRESBYTER,
INSTITUTI PHILOLOGICI SODALIS.

Anno M.DCCC.LXXIX.

LOVANII,
EXCUDEBANT VANLINTHOUT FRATRES,
UNIVERSITATIS TYPOGRAPHI.

A Monseigneur Beelen
Hommage respectueux
L'auteur.

# DE CARMINE CHRISTIANO

CODICIS PARISINI 8084

DISSERTATIO PHILOLOGICA

DE

# CARMINE CHRISTIANO

CODICIS PARISINI 8084

CONTRA FAUTORES PAGANÆ SUPERSTITIONIS ULTIMOS,

## DISSERTATIO PHILOLOGICA

QUAM

EX AUCTORITATE RECTORIS MAGNIFICI

ALEXANDRI JOSEPHI NAMÈCHE,

PRÆLATI DOMESTICI SS. D. N. LEONIS PAPÆ XIII, ECCL. METROPOL. MECHL. CAN. HON., S. THEOL. DOCT., ORD. LEOP. BELGII DECUR.,

ET CONSENSU FACULTATIS PHILOSOPHIÆ ET LITTERARUM,

PRO GRADU DOCTORIS PHILOLOGIÆ ET LITTERARUM

IN UNIVERSITATE CATHOLICA, IN OPPIDO LOVANIENSI,
RITE ET LEGITIME CONSEQUENDO,

CONSCRIPSIT

Gregorius DOBBELSTEIN, ex La Minerie,
DIŒCESIS LEODIENSIS PRESBYTER,
INSTITUTI PHILOLOGICI SODALIS.

Anno M.DCCC.LXXIX.

LOVANII,
EXCUDEBANT VANLINTHOUT FRATRES,
UNIVERSITATIS TYPOGRAPHI.

DE

# CARMINE CHRISTIANO

CODICIS PARISINI 8084

CONTRA FAUTORES PAGANÆ SUPERSTITIONIS ULTIMOS,

## DISSERTATIO PHILOLOGICA

QUAM

EX AUCTORITATE RECTORIS MAGNIFICI

ALEXANDRI JOSEPHI NAMÈCHE,

PRÆLATI DOMESTICI SS. D. N. LEONIS PAPÆ XIII, ECCL. METROPOL. MECHL. CAN. HON., S. THEOL. DOCT., ORD. LEOP. BELGII DECUR.,

ET CONSENSU FACULTATIS PHILOSOPHIÆ ET LITTERARUM,

PRO GRADU DOCTORIS PHILOLOGIÆ ET LITTERARUM

IN UNIVERSITATE CATHOLICA, IN OPPIDO LOVANIENSI,
RITE ET LEGITIME CONSEQUENDO,

CONSCRIPSIT

GREGORIUS DOBBELSTEIN, EX LA MINERIE,
DIŒCESIS LEODIENSIS PRESBYTER,
INSTITUTI PHILOLOGICI SODALIS.

Anno M.DCCC.LXXIX.

LOVANII,
EXCUDEBANT VANLINTHOUT FRATRES,
UNIVERSITATIS TYPOGRAPHI.

A · SA · GRANDEUR

MONSEIGNEUR

THÉODORE-ALEXIS-JOSEPH DE MONTPELLIER

ÉVÊQUE · DE · LIÈGE

PRÉLAT · DOMESTIQUE · DE · N. · S. · PÈRE · LE · PAPE

ÉVÊQUE · ASSISTANT · AU · TRONE · PONTIFICAL

DOCTEUR · EN · THÉOLOGIE

**HOMMAGE · DE · GRATITUDE · ET · DE · VÉNÉRATION**

## TABLE DES MATIÈRES.

# INTRODUCTION.

Le *Codex Puteanus* (1), aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, Fonds Latin n° 8084, est de tous les manuscrits qui nous restent du poète chrétien Prudence, le plus ancien et le plus précieux. Le texte, sur parchemin très fin, copié en lettres onciales ou carrées, constitue par là même un des plus rares monuments de la paléographie. Mabillon (2) en donne comme spécimen le commencement de l'hymne *Ante Somnum*, et il remarque qu'un caractère particulier de cette écriture, c'est la forme spéciale de l'H (rejetée après l'R dans *Christus*), laquelle ressemble beaucoup à celle du K.

Ce manuscrit remonte au moins au VI^e^ siècle. En effet, outre les preuves fournies par la paléographie, on lit au recto du feuillet 45 la suscription :

(1) Il porte ce nom parce qu'il provient de la bibliothèque de Jacques Dupuy, † 1656, frère du célèbre Pierre Dupuy, et, comme lui, garde de la bibliothèque du roi, à laquelle il légua les précieux ouvrages qu'il avait rassemblés, au nombre de 5000 volumes imprimés et de 296 manuscrits.

(2) De Re Diplomatica, lib. V, tab. 6, n° 2. Neap., 1789.

*Vettius Agorius Basilius.*
personnage dont on trouve, dans plusieurs manuscrits d'Horace, à la fin des épodes, la notice suivante : *Vettius Agorius Basilius Mavortius, vir clarus et illustris, ex comite domestico, ex consule ordinario, legi et ut potui emendavi, conferente mihi Magistro Felice, oratore Urbis Romæ* (1). Or ce Mavortius fut *Consul sine conlega* à Constantinople en 527. Si donc le manuscrit collationné par lui n'est pas du v$^{e}$ ou même du iv$^{e}$ siècle, il ne peut être postérieur au vi$^{e}$.

Le Puteanus comprend 20 fascicules ou 158 feuillets ; il n'est pas comme les autres manuscrits de Prudence chargé de variantes et de gloses. Malgré son âge et sa valeur, il n'a servi qu'à l'édition de Heinsius (2), la meilleure parmi les anciennes au point de vue des leçons. Il contient :

1° Le Cathemerinon,
2° L'Apothéose,
3° L'Hamartigénie,
4° La Psychomachie,
5° Les quatre premières Hymnes du Peristephanon et la cinquième jusqu'au vers 142.

Les trois derniers feuillets du manuscrit, de même format et de même parchemin, mais de main différente,

(1) Cf. Jahn in *Actis Societatis Saxonicæ*, 1851, p. 363. De Rossi, Bulletin d'archéologie chrétienne, 1868, p. 49, en tire à juste titre la conclusion que ce Mavortius, ainsi que ses contemporains Félix, l'annotateur de Marcianus Capella, et Turcius Rufius Asterius Apronianus qui collationna Vergile et dont l'original existe encore à Florence, étaient chrétiens. Ce fait d'une révision de Prudence par le correcteur d'Horace prouve aussi que les études de littérature classique florissaient parmi les chrétiens du vi$^{e}$ siècle et servaient de base aux études littéraires.

(2) Amsterdam, Elzévir, 1667.



contiennent le poème anonyme dont nous avons l'intention de nous occuper. Chacune des cinq premières pages, (156A, 156B, 157A, 157B, 158A) comprend 21 vers, la sixième (158B) n'a que les 17 derniers. Le texte est en belles semi-onciales et l'on y rencontre seulement deux ou trois abréviations. Mais, à travers ce parchemin excessivement mince et transparent, l'encre a souvent percé à jour et, comme dit Morel (1), transformé la feuille en une sorte de dentelle. Le premier feuillet est bien conservé quoique les lettres du verso se voient au recto; Paul Krüger, dans l'article publié par Mommsen (2), dit aussi avoir lu sans peine le recto du 2$^{e}$ et le verso du 3$^{e}$; mais, au verso du 2$^{e}$ et au recto du dernier, les lettres sont ou effacées, ou remplacées par des trous, ou tellement enchevêtrées que la lecture de ces deux pages présente les plus grandes difficultés. Si les marques extérieures assignent à ces feuilles à peu près le même âge qu'au reste du manuscrit, les signes internes nous paraissent lui mériter aussi une confiance presque égale. Malgré des erreurs évidentes, on peut dire que ce texte élégant est généralement correct, et, parmi les détails d'orthographe, les formes *formonsus*, *pulcerrima*, *inmitis*, *conponere*, *conposuit*, s'appuient sur l'étymologie et sur l'autorité des textes les plus authentiques.

Mais c'est surtout à l'aide des fautes que nous pouvons, comme d'ordinaire du reste, nous faire une idée de la valeur de ce manuscrit. Ainsi, nous y rencontrons plusieurs fautes de prosodie qui ne pouvaient échapper

(1) Revue archéologique, *Recherches sur un poème latin du IV$^{e}$ siècle.* Paris, 1868, juin, p. 451 et suiv., et juillet, p. 44 et suiv.

(2) Hermes, vol. IV, p. 353. Berlin, 1870.

à un lecteur éclairé. Leur présence prouve que, à part les erreurs involontaires du copiste, nous avons le poème tel qu'il est sorti des mains de l'auteur, car le lecteur qui aurait substitué volontairement ses leçons à celles de l'original, n'eût pas épargné les tentatives de correction au point de vue de la versification. Nous savons en effet que pour une légère et même pour une prétendue faute de prosodie, des lecteurs instruits ont souvent, dans les manuscrits. remanié tout un vers d'un ancien. Nous n'avons donc affaire ici qu'à des erreurs involontaires, à des fautes de copistes et pas à des corrections. Nous croyons même pouvoir déterminer davantage le caractère de ces fautes. On reconnaît aisément que *Danain*, *Parthenopis*, *Magalis*, pour *Danaen*, *Parthenopes*, *Megales*, proviennent d'une prononciation vicieuse, que le copiste remplace l'*i* par l'*y* et vice versa, l'*æ* par l'*e*, et, ce qui est plus extraordinaire, l'*e* par l'*æ* comme dans *ægregios*, qu'il confond les *u* avec les *o*, les *c* avec les *s* et les *t* : tout cela indique un copiste peu au courant de la langue et écrivant sous la dictée.

Qu'on nous permette d'en tirer une conclusion d'une application constante dans la critique et l'interprétation de la pièce. Nous nous trouvons en présence d'un seul manuscrit; partant nous n'avons pas le choix entre différentes leçons : il faut interpréter le texte fourni par ce manuscrit unique ou recourir anx conjectures. Si ce manuscrit était de peu de valeur, il resterait un vaste champ à la critique conjecturale, mais l'autorité du Codex Puteanus étant telle que nous venons de le constater, le critique ne peut corriger que les passages évidemment corrompus et, lorsque l'erreur du



copiste ne sera point patente, nous croyons devoir adopter une critique plus conservatrice que celle d'Ellis et même de Morel.

Mais indiquons d'abord brièvement les éditions de notre poème et les travaux dont il a été l'objet.

Comme les trois derniers feuillets du Codex 8084 avaient été négligés par les auteurs du *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ*, les vers qu'ils contenaient, n'ont pas été publiés en entier avant 1867. En 1620, Saumaise le premier, dans son commentaire de Lampride (1), donna deux extraits, (vers 57-62 et 106-109), qui passèrent de là dans les Anthologies de Burmann (2) et de Meyer (3) et dont le dernier fut reproduit dans l'interprétation d'une inscription taurobolique par Philippus a Turre (4). Ce poème n'avait pas échappé non plus aux Bénédictins de Saint-Maur qui en donnèrent les vers 1-4 en 1757 (5). Mais ce n'est qu'en 1867 qu'il fut retrouvé et publié en entier par Léopold Delisle dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (6). L'année suivante, Charles Morel entreprit une révision du texte dans lequel il lut plusieurs mots nouveaux; il publia le résultat de son étude dans la *Revue archéologique*, avec un commentaire historique et explicatif (7). Ce travail a jeté beaucoup de clarté sur notre poème et il paraît devoir servir de base aux études à faire à ce sujet. Ces vers, tels qu'ils venaient d'être publiés par Morel,

(1) *Ad vitam Caracallæ* 9 *et Elagabali* 7.
(2) Antholog. I, 57 et 58.
(3) Antholog. 605 et 606.
(4) Sallengre, *Thesaurus*, vol. III, 859.
(5) *Nouveau traité de Diplomatique*, III, p. 159, tab. 43, 1.
(6) An. 1867, série 6, tom. 3, p. 297 et suiv.
(7) Article cité.

entrèrent dans l'*Anthologie latine* d'Alexandre Riese (1); ils furent encore annotés par Ellis (2) en Angleterre et de Rossi (3) en Italie. Enfin, Théodore Mommsen, dans l'article déjà cité du Hermes, consacra une étude à ce poème non moins inepte et barbare, dit-il, que pieux et chrétien. Le savant auteur, outre ses propres observations, publia un texte de loin supérieur à ceux qui l'avaient précédé, grâce aux résultats d'une nouvelle collation du manuscrit qui lui étaient communiqués par Krüger, et aux ingénieuses corrections dues au concours de Haupt.

La disparate entre les idées et le défaut de renseignements historiques, ont été cause qu'aucune interprétation de cette petite pièce n'a été donnée jusqu'à ce jour. Aussi bien, l'essai d'exégèse que nous présentons ici, en nous aidant surtout des articles de Morel et de Mommsen, ne suffira-t-il pas à rendre toujours saisissables la marche de la pensée et le sens des allusions.

(1) Leipzig, 1869. Dans le corps de l'ouvrage, p. 13 et suiv., il suit Delisle, et dans la préf. XI, il utilise le travail de Morel.

(2) *Journal of Philology*, II, 66-80.

(3) *Bullettino di archeologia Cristiana*, 1868, pp. 49-58 et 61-71.

## I.

### Texte du poème (1).

Dicite qui colitis lucos antrumque Sibyllæ
Idæumque nemus, Capitolia celsa Tonantis,
Palladium Priamique Lares Vestæque sacellum
Incestosque deos, nuptam cum fratre sororem,
Inmitem puerum, Veneris monumenta nefanda,
Purpurea quos sola facit prætexta sacratos,
Quis nunquam verum Phœbi cortina locuta est,
Etruscus ludit semper quos vanus aruspex,
Juppiter hic vester, Ledæ superatus amore,
Fingeret ut cycnum voluit canescere pluma?
Perditus ad Danaen flueret subito aureus imber?
Per freta Parthenopes taurus mugiret adulter?
Hæc sic monstra placent nulla sacrata pudica?
Pellitur arma Jovis fugiens regnator Olympi,
Et quisquam supplex veneratur templa tyranni,
Cum patrem videat nato cogente fugatum?
Postremum, regitur fato si Juppiter ipse,
Quid prodest miseris perituras fundere voces?
Plangitur in templis juvenis formonsus Adonis,
Nuda Venus deflet, gaudet Mavortius heros,
Juppiter in medium nescit finire querellas
Jurgantesque deos stimulat Bellona flagello.
Convenit his ducibus proceres sperare salutem
Sacratis? vestras liceat conponere lites.

(1) *Leçons du ms* : 1, Sybillæ. 2, Ideumque. 7, virum.... curtina. 10, cycynum. 11, Danain. 12, Parthenopis. 13, Si. 16, sogente

Dicite, præfectus vester quid profuit urbi
Quem io vis ad solium raptum tractatus abisset,
Cum pœnas scelerum tracta vix morte rependat?
Mensibus iste tribus, totum qui concitus orbem
Lustravit metas tandem pervenit ad ævi.
Quæ fuit hæc rabies animi, quæ insania mentis?
Sed Jovi vestram posset turbare quietem.
Quis tibi justitium incussit, pulcerrima Roma,
Ad saga confugerent, populus quæ non habet olim?
Sed fuit in terris nullus sacratior illo,
Quem Numa Pompilius, e multis primus aruspex,
Edocuit vano ritu pecudumque cruore
Polluit (insanum) bustis putentibus aras.
Non ipse est vinum patriæ qui prodidit olim
Antiquasque domus, turres ac tecta priorum
Subvertens, urbi vellet cum inferre ruinam,
Ornaret lauro postes, convivia daret,
Polluctos panes, infectos ture vaporo
Poneret, in risum quærens quos dedere morti,
Collaribus subito membra circumdare suetus,
Fraude nova semper miseros profanare paratus?
Sacratus vester urbi quid præstitit? Oro.
Qui hierium docuit sub terra quærere solem
Cum sibi forte pirum fossor de rure dolasset,
Diceretque esse deum comitem Bacchique magistrum;
Sarapidis cultor, Etruscis semper amicus,
Fundere qui incautis studuit concepta venena,
Mille nocendi vias, totidem cum quæreret artes.
Perdere quos voluit percussit luridus anguis,

25, urbii. 27, pœna. 28, urbem. 29, Lustravis ætas. 36, pæcudum. 37, busti. 39, Antiquaque.... turres a tecta. 42, infectous. 43, quodedere. 44, Gallaribus.... subitus. 48, pyrum. 51, concerta. 52, conquereret.



Contra Deum verum frustra bellare paratus,
Qui tacitus semper lugeret tempora pacis,
Ne proprium interius posset vulgare dolorem.
Quis tibi taurobolus vestem mutare suasit,
Inflatus dives subito mendicus ut esses,
Obsitus et pannis, modica stipe factus epæta,
Sub terram missus, pollutus sanguine tauri,
Sordidus, infectus, vestes servare cruentas,
Vivere cum speras viginti mundus in annos?
Abieras censor meliorum cædere vitam,
Hinc tua confisus possent quod facta latere,
Cum canibus Megales semper circumdatus esses,
Quem lasciva cohors (monstrum) comitaret ovantem.
Sexaginta senex annis duravit efebus,
Saturni cultor, Bellonæ semper amicus,
Qui cunctis Faunosque deos persuaserat esse
Egeriæ nymphæ comites Satyrosque Panasque,
Nympharum Bacchique comes Triviæque sacerdos;
Quem lustrare choros ac molles sumere thyrsos,
Cymbalaque imbuerat quatere Berecyntia Mater,
Quis Galatea potens jussit Jove prosata summo,
Judicio Paridis pulchrum sortita decorem.
Sacrato liceat nulli servare pudorem,
Frangere cum vocem soleant Megalensibus actis.
Christicolas multos voluit sic perdere demens,
Qui vellent sine lege mori, donaret honores
Oblitosque sui caperet quos dæmonis arte,

59, stepe. 60, terra. 62, *probablement* annis. 63, cedere. 65, magalis. 66, corum... comitarecovantem. 67, efœbus. 69, quictis faunosique. 70, egaeriae nympae.... pœnasque. 71, bacchiq. comae trivæque. 72, thorus ac moles sumere thyrcos. 73, cymbalaquem... berecantia. 78. Xpicolas. 80, oblitusque.

Muneribus cupiens quorundam frangere mentes
Aut alios facere parva mercede profanos
Mittereque inferias miseros sub Tartare secum :
Solvere qui voluit per turpia fœdera leges,
Leucadium fecit fundos curaret Afrorum,
Perdere Marcianum, sibi proconsul ut esset.
Quid tibi diva Paphi custos, quid pronuba Juno
Saturnusque senex potuit præstare sacrato?
Quid tibi Neptuni promisit fuscina, demens?
Reddere quas potuit sortes Tritonia virgo?
Dic mihi, Sarapidis templum cur nocte petebas?
Quid tibi Mercurius fallax promisit eunti?
Quid prodest coluisse Lares Janumque bifrontem?
Quid tibi Terra parens, mater formonsa deorum,
Quid tibi sacrato placuit latrator Anubis,
Quid miseranda Ceres, subter Proserpina mater,
Quid tibi Vulcanus claudus, pede debilis uno?
Quis te plangentem non risit, calvus ad aras
Sistriferam Phariam supplex cum forte rogares
Cumque Osirim miserum lugens latrator Anubis
Quæreret inventum rursum quem perdere posset,
Post lacrimas ramum fractum portaret olivæ?
Vidimus argento facto juga ferre leones,
Lignea cum traherent juncti stridentia plaustra,
Dextra lævaque istum argentea frena tenere,
Egregios proceres currum servare Cybebæ,
Quem traheret conducta manus Megalensibus actis,
Arboris excisæ truncum portare per urbem,

83, mittereq. i ferias. 84, quis voluit pia. 86, esse. 87, divapaphus, Juno *a disparu*. 96, miserande cæris. 99, fariam. 100, cumq. ossyrim... lugis. 105, levaque situm. 106, ægregios .. cirillae. 107, trahere. 108, arboribus.



Attin castratum subito prædicere solem.
Artibus heu magicis procerum dum quæris honores,
Sic, miserande, jaces, parvo donatus sepulcro.
Sola tamen gaudet meretrix te consule Flora,
Ludorum turpis genetrix Venerisque magistra,
Conposuit templum nuper cui Symmachus heres.
Omnia quæ in templis positus tot monstra colebas
Ipsa mola et manibus conjunx altaria supplex
Dum cumulat donis votaque in limine templi
Solvere dis deabusque parat superisque minatur
Carminibus magicis cupiens Acheronta movere,
Præcipitem inferias miserum sub Tartara misit.
Desine post hydropem talem deflere maritum,
De Jove qui Latio voluit sperare salutem.

## II.

### L'Epoque.

Il paraît hors de doute que ce poème n'est pas un fragment, mais qu'il constitue un tout. Les vers du commencement et de la fin portent le caractère évident d'un début et d'une conclusion; d'autre part, rien dans le manuscrit n'autorise à soupçonner l'existence d'un texte antécédent et l'espace libre de la dernière page empêche de croire à la disparition de vers subséquents. Nous considérons donc le morceau comme complet.

A première lecture, on comprend que l'auteur, rassemblant les divinités mythologiques les plus diverses, se répand en invectives contre les chefs de leur culte,

110, seu... quæres. 111. jacis. 114, Symmacus. 116, molat. 117, comulat... limina. 118, diis minatus. 119, Aceronta. 121, ydropem.

*sacrati*, et qu'il attaque tout particulièrement un personnage éminent parmi eux. Déterminer l'auteur de ces invectives serait peut-être utile et intéressant, mais ne paraît guère possible (1). Quant à la date de la composition et au personnage spécialement attaqué, ils ont été indiqués avec autant de probabilité que de précision par Morel.

Delisle avait déjà remarqué que les cérémonies mentionnées dans la pièce ont dû avoir lieu vers la fin du IV[e] siècle. C'est en effet le temps de vogue des tauroboles, des cultes orientaux et des mystères de Cybèle et d'Isis (2). On connaît l'organisation de l'empire à cette époque (3). Des *Præfecti Urbis* gouvernaient les deux capitales, Rome et Constantinople; le reste était placé sous l'administration civile de quatre *præfecti prætorio*. Chaque préfet gouvernait un nombre déterminé de diocèses dont chacun était administré par un *vicarius* subordonné au préfet. Chaque diocèse était subdivisé en *provinciæ* à la tête desquelles se trouvaient des *præsides*, *rectores*, *correctores*, dépendant à leur tour du *vicarius*. Bon nombre de ces fonctionnaires appartenaient à des familles influentes, chaque jour de plus en plus isolées, mais dont les membres étaient les derniers représentants du paganisme en face du christianisme victorieux. Souvent ils rivalisaient de fanatisme, recherchaient avec avidité les places de Pon-

(1) On ne peut penser à Commodianus indiqué par Philippus à Turre; de Rossi explique bien la cause de cette erreur.

(2) Cf. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung* III, p. 87 et les inscriptions tauroboliques du *Corpus Inscriptionum Latinarum* VI, 497-504, dont la plus ancienne est de 305 et la plus récente de 390.

(3) Voyez P. Willems, *Le Droit public romain*, p. 421, 3[e] édit., Louvain, 1874.



tife et d'augure (1) et se faisaient initier à tous les mystères. Les inscriptions, spécialement celles de Prétextat et de sa femme (2), en donnent les preuves. Or, comme l'a bien observé Morel, le personnage que l'auteur a surtout en vue, est un des chefs du parti païen. Sa qualité de riche est notoire (vers 58); il a certainement été consul (v. 112); il a aussi été préfet, si, comme nous le croyons, *præfectus* du v. 25 doit s'interprêter dans le sens de cette charge civile plutôt que dans le sens large; il a de plus rempli bon nombre de fonctions sacerdotales (vv. 50, 68, 71, etc.) et exercé à titre quelconque une autorité sur le gouvernement de l'Afrique (v. 85). Jusqu'ici les commentateurs ne sont parvenus à tirer aucun éclaircissement des noms propres de Leucadius et de Marcianus (v. 85 et 86); quant à Symmaque, appelé au vers 114 l'héritier du consul attaqué dans le cours de la pièce, il ne peut être qu'un membre de cette célèbre famille des Symmachi qui occupe une place marquante dans l'histoire politique et littéraire durant l'espace de trois générations, de 350 à 420 (3). Les autres indications fournies par le poème sont celles des vers 25-27, où il est dit que le préfet a trouvé une prompte mort, et des vers 32-34, d'où il résulte que Rome a couru, un peu auparavant, un grand danger qui a fait prendre les armes à tous les citoyens.

Morel, passant en revue les fonctionnaires de l'époque auxquels pourraient s'appliquer ces allusions, écarte

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, Tom. VIII, p. 280.

(2) C. I. L. VI, 1778, 1779. — Cf. Otto Jahn, *Berichte der Sächsischen Gesch. der Wissenschaften* 1851 p. 335 et suiv.

(3) W.S. Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur*. Leipzig, 1875, 425.

successivement L. Aurelius Symmachus et Vettius Agorius Prætextatus; il établit ainsi que le poème est surtout dirigé contre Virius Nicomachus Flavianus, qui fut vicaire d'Afrique en 377, *Præfectus prætorio Italiæ Illyrici et Africæ* en 382 et 391 et qui mourut consul en 394.

Rappelons brièvement la situation politique, religieuse et littéraire de l'Occident à cette époque.

Théodose le Grand, vainqueur de Maxime en 388, venait de remettre le jeune Valentinien sur le trône, ajoutant à ses Etats les provinces enlevées à l'usurpateur au-delà des Alpes. Mais une nouvelle révolte éclate en Occident : Valentinien périt en 392 et le barbare Arbogast, n'osant ceindre lui-même le diadème, le donne au rhéteur Eugène, qui était chrétien (1), mais comme Symmaque était païen, dit Rohrbacher, c'est-à-dire qu'ils n'avaient d'autre dieu l'un et l'autre que leur ambition (2). A cette nouvelle, l'empereur décide d'arracher encore le pouvoir à ce nouvel usurpateur. Toute l'année 393 se passe en préparatifs; au mois d'août 394, Théodose, à la tête de son armée, se porte au pied des Alpes. Il force le passage gardé par le consul Flavien dont s'occupe notre poème, les troupes rebelles commandées par l'autre consul Arbogast, et par Eugène, sont taillées en pièces près d'Aquilée (6 septembre 394), ce dernier est mis à mort et l'assassin de Valentinien se fait justice à lui-même. Peu après cette victoire (17 janvier 395), Théodose meurt à Milan (3). Sa dernière guerre avait

(1) St-Ambr. ep. LVII, 11, 12, p. 1012.

(2) *Histoire universelle de l'Eglise Catholique* VII, p. 270.

(3) Cf. Gibbon, ouvrage cité; Albert de Broglie, *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, III, Tom II, Paris, 1868.



pris surtout le caractère d'une guerre religieuse (1). Depuis les édits de Constantin assurant aux chrétiens la protection de l'Etat et le libre exercice de leur culte, le christianisme n'avait cessé de se propager merveilleusement; mais l'Eglise ne se trouvait pas encore maîtresse du terrain qui avait été le théâtre de ses souffrances. Les superstitions païennes en partie étouffées par les lois de Constant et de Constance, restaurées ensuite par Julien l'apostat, n'avaient pas discontinué sous Gratien et Valentinien : le triomphe du christianisme sur l'idolâtrie ne fut complet que sur la fin du règne de Théodose. Cependant le paganisme à l'agonie avait rassemblé pour la lutte suprême toutes ses forces vitales. Au IVe siècle surtout, il appelle à lui toutes les religions étrangères : les divinités de l'Egypte, de la Phrygie, de Babylone et de la Perse, qui avaient déjà envahi l'Occident, se mêlent aux dieux de Rome et de la Grèce, tous les rites se mélangent, les mystères se multiplient et se confondent et les mêmes prêtres desservent à la fois Isis, Cybèle, Mithra, Sérapis et Bellone. Avec l'avènement d'Eugène, le paganisme se crut un instant victorieux; mais ce règne éphémère marque la dernière tentative sérieuse d'une restauration païenne, et, à partir de 394, le culte des faux dieux ne fut plus subsidié par l'Etat. Notre poème, que la date de sa composition place à ce moment décisif de la lutte suprême entre les deux religions, unit à cette importance historique celle de détails intéressants sur le paganisme mourant.

(1) On peut consulter pour l'histoire de la religion romaine au IVe siècle l'esquisse de Marquardt, *Staatsverwaltung*, III, p. 112, tracée dans un esprit hostile au catholicisme; Gibbon, de Broglie, ouvrages cités; Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, 1835.

Au point de vue littéraire, sa valeur est, à la vérité, moindre; il appartient du reste à cette période de la littérature classique qu'on a appelée l'âge d'airain (1). La poésie surtout est, à la fin du IVe siècle, à une époque de transition : l'inspiration des anciens y a fait place à de froides et savantes descriptions et l'esprit nouveau qui doit animer les poètes chrétiens ne fait qu'apparaître. Cette période nous semble bien caractérisée par Ausone († 390), un chrétien (2) qui fait des vers presque païens. Seulement, en poésie comme en religion et en politique, le christianisme ne tarde pas à prendre le dessus, et, tandis que les païens ne comptent plus dans leurs rangs, au temps de Théodose (3), que des orateurs, des médecins, des grammairiens : Symmaque, Pacatus, Vegetius, Priscien, Servius, les chrétiens voient éclore, à côté des écrits scientifiques de S. Jérôme, les poésies de S. Ambroise, de Prudence et de S. Paulin. Notre auteur participe au mouvement avec ceux-ci, mais il paraît plus étranger à l'idée chrétienne.

## III.

### Flavien.

La famille des Nicomachi, comme celle des Symmachi unie à elle par des liens très étroits, joue un rôle important dans l'histoire d'Occident de 370 à 430. Nous

(1) Baehr, *Geschichte der röm. Literatur*, Carlsruhe, 1868, 4e éd., t. I, p. 104, § 26.
(2) Cf. *Ephemeris, oratio; Idyl.* 1, etc.
(3) Cf. W. S. Teuffel, *Gesch. d. röm. Literat.* 424 et suiv.



possédons des renseignements relatifs à trois membres de cette famille; tâchons de les distinguer d'après le travail de Rossi (1).

Le premier, Virius Nicomachus Flavianus, est celui dont il s'agit dans notre poème; il nous est surtout connu par une grande inscription qui lui fut dédiée en 431 (2).

Le deuxième, Nicomachus Flavianus II, est son fils; il avait épousé la fille de Symmaque l'orateur. Il fut proconsul d'Asie en 383, préfet de la ville, notamment en 399 et 402, præfectus prætorio Italiæ, Illyrici et Africæ en 431. Il est connu dans l'histoire pour avoir collaboré avec Victorianus dans la revision des livres VI, VII et VIII de la première décade de Tite-Live dont son beau-père avait un exemplaire (3).

Le troisième, Appius Nicomachus Dexter, était probablement le neveu de Nicomachus II et le petit fils de Nicomachus I; il fut aussi préfet de la ville vers 430, et il revit également le texte des livres III, IV et V de Tite-Live.

Mais voyons les rapports entre la vie de Virius Nicomachus Flavianus I et notre poème.

Q. Fabius Memmius Symmachus, qui avait épousé la petite-fille de Flavien, avait élevé à celui-ci une statue dont nous possédons l'inscription (4), dans laquelle il énumère ses dignités, entre autres celle de *Pontifex major*, la plus haute charge sacerdotale de l'époque (5).

(1) *Annales de l'Institut archéolog. de Rome* XXI (1849, nouv. Série VI) 284-356, et Borghesi ibid., *Lettre à M. de Rossi.*
(2) C. I. L. VI, 1783.
(3) O. Jahn, *Berichte der Sächs. Ges. d Wissenschaft.*, 1851, 335 et suiv.
(4) C. I. L. VI, 1782.
(5) Cf. Marquardt, *Staatsverwaltung*, III, 237 ne 1.

Historien disert (1), philosophe érudit (2), grand politique (3), il est surtout célèbre chez ses contemporains par ses connaissances dans l'art augural (4). On croyait, dit Sozomène, qu'il connaissait l'avenir, et c'est surtout en immolant des victimes, en consultant leurs entrailles pour en tirer des présages favorables à Eugène qu'il poussa celui-ci à la guerre contre Théodose. Pendant son vicariat d'Afrique, il avait soutenu les Donatistes (5); ce fut lui qui obtint enfin d'Eugène, en 393 (6), le rétablissement du célèbre autel de la Victoire; persécuteur des chrétiens, ardent restaurateur des cérémonies païennes, il menaça (7) les ecclésiastiques de Milan de leur faire porter les armes et de transformer leur église en écurie. Lorsqu'il marcha contre Théodose, l'étendard qu'il opposa au Labarum, portait l'image d'Hercule, et il confia la garde des Alpes Juliennes à Jupiter Tonnant dont la statue en or fut placée sur le rempart principal (8). L'empereur ayant forcé le passage, Flavien, persuadé qu'il ne méritait aucune grâce, se fit tuer en combattant (9). Son nom fut effacé des fastes consulaires, ses biens confisqués et sa mémoire abolie, mais les successeurs de Théodose la réhabilitèrent en 430 et

(1) *Historico disertissimo*, C. I. L. VI, 1782.

(2) Macrobe, *Saturn.* 1, 5, 13 et 1, 6. 4. (Flavien est un des principaux interlocuteurs dans les Saturnales de Macrobe.) Sym. *ep.* II, 61.

(3) Sozomène, *Histoire ecclés.* VII, 22.

(4) Id. ibid.; Nicéphore XII, 32; Macrob. *Sat.* I, 24, 17.

(5) S. Aug. *ep.* 87, *ad Emerit. Donatist.*

(6) A. de Broglie. *L'Eglise et l'Empire romain au* IVe *siècle* III, T. II, p. 379.

(7) Sozom. VII, 22. Rufin, II, 33. S. Ambroise, *ep.* 57, p. 1012. Paulin, *Vita Amb.* 31.

(8) S. Aug. *De Civ. Dei*, V, 26.

(9) Rufin II, 33.



permirent à son petit-fils Appius Nicomachus Dexter de relever sa statue avec la grande inscription qui nous est parvenue.

On voit que les détails de cette carrière répondent aux données du poème. Flavien, comme préfet, a eu sous lui Rome et l'Afrique (vv. 25, 85 et 86); sur ses instances, le Sénat aura très vraisemblablement décrété un *tumultus* (v. 32), à l'approche de Théodose; sa vie enfin explique les allusions à la mort subite, au consul, au modeste tombeau, à l'héritier Symmaque, à la consultation des aruspices, à la défense de Rome par Jupiter. Le fanatisme aussi dont il fit toujours preuve, est l'objet constant des attaques de l'auteur, et, si les inscriptions ne nous renseignent pas sur la participation de Flavien aux cultes et aux mystères étrangers, d'une part, la situation du paganisme à cette époque et le caractère du personnage sont une forte présomption en faveur de son rôle dans ces cérémonies, et de l'autre, ces inscriptions, l'une purement officielle, l'autre composée en plein christianisme, devaient s'abstenir d'en faire mention. Nous pensons donc avec Morel, de Rossi et Mommsen, que le poème s'adresse à Flavien, et, comme l'auteur est encore visiblement sous l'impression des scènes décrites, qu'il l'a composé peu de temps après les événements mentionnés, c'est-à-dire sur la fin de 394 ou au commencement de 395.

## IV.

### Caractère de la composition.

Bien qu'on ne puisse encore juger absolument du contenu de ce poème, son aspect général annonce un fonds d'idées assez pauvre. Ainsi, l'on ne trouve dans les 25 premiers vers qu'une apostrophe ironique aux prêtres des dieux olympiens ; de là, au v. 85, le poète nous conduit à travers une longue énumération d'actes posés par Flavien et de rites superstitieux auxquels il a pris part ; vient ensuite une série monotone de questions sur le profit qu'il en a retiré, et le tout se termine par une conclusion assez insaisissable, à la vérité, mais qui ne peut avoir grande portée. D'ailleurs ces idées n'ont guère le mérite de l'originalité. Firmicus Maternus (1), par exemple, adresse aux partisans de l'idolâtrie en général les mêmes reproches que l'auteur concentre ici sur la tête d'un seul ; les analogies avec Prudence (2) et plus tard avec Théodoret (3) sont saillantes. Quant à la forme, l'exposition manque de variété. L'unique procédé de développement consiste en énumérations poussées jusqu'aux accumulations les plus fastidieuses, (vv. 1-10, 47-56, 87-100), et les interrogations font de

(1) *De errore profanarum religionum.*

(2) Cf. *Contra Sym.* I, 61, 77, etc.

(3) De Græc. Affectionibus, III : Καὶ τὴν Εὐρώπην ἐπὶ τοῦ ταύρου καθημένην... καὶ τὸν Πάνα δὲ καὶ τοὺς Σατύρους... καὶ τὸν Δία τῇ Λήδᾳ ἐν εἴδει κύκνου μιγνύμενον, καὶ μέντοι καὶ εἰς τὸν Δαναης κόλπον χρυσοῦ δίκην φερόμενον.



la pièce un questionnaire sans fin. L'auteur semble ne connaître qu'une construction, celle des relatifs, dont le morceau est hérissé : qui colitis, quos facit, quis nunquam, ludit quos, qui concitus, quæ non habet, quem Numa, qui prodidit, quos dedere, qui hierium, qui incautis, quos voluit, qui tacitus, quem lasciva, qui cunctis, quem lustrare, quis Galatea, qui vellent, caperet quos, qui voluit, quem perdere, quem traheret, cui Symmachus, omnia quæ, qui Latio. L'usage de *cum* (vv. 16, 27, 40, 48, 52, 62, 65, 76, 100, 104) et de l'anastrophe tiennent aussi de l'excès. Plusieurs répétitions, dans une centaine de vers, trahissent également la pénurie de pensées et d'expressions :

Vv. 18 Quid prodest.<br>
25 Quid profuit.<br>
93 Quid prodest.

Vv. 95 Latrator Anubis.<br>
100 Latrator Anubis.

Vv. 50 Sarapidis cultor, Etruscis semper amicus.<br>
68 Saturni cultor, Bellonæ semper amicus.

Vv. 83 Mittereque inferias miseros sub Tartara secum.<br>
120 Præcipitem inferias miserum sub Tartara misit.

Enfin le poème est surtout rempli de nombreuses réminiscences d'écrivains antérieurs, spécialement de Vergile. Voici les principaux passages rappelés, en partie déjà signalés par les divers éditeurs, et en présence desquels on serait tenté de prendre le morceau pour un exercice d'école.

| | |
|---|---|
| V. 2. | Idæumque nemus... |
| Aen. III, 112. | Idæumque nemus... |
| V. 5. | . . . Veneris monumenta nefanda. |
| Aen. VI, 26. | . . . Veneris monumenta nefandæ. |

| | |
|---|---|
| [Turnus(1)] Ner. 12. | Uxoris pueri, Veneris monumenta [nefandæ. |
| V. 7. | . . nunquam verum Phœbi cortina [locutast. |
| Aen. VI, 347. | . . . . . . . Phœbi cortina fefellit. |
| V. 14. | Pellitur arma Jovis fugiens regnator [Olympi. |
| Aen. VIII, 319. | Primus ab æthereo venit Saturnus [Olympo Arma Jovis fugiens et regnis exul [ademptis. |
| Aen. IV, 268. | . . . me claro demittit Olympo Regnator. |
| V. 19. | . . . . . formonsus Adonis. |
| Ecl. X, 18. | Et formosus . . . . Adonis. |
| V. 22. | . . . . . stimulat Bellona flagello. |
| Aen. VIII, 703. | Quam cum sanguineo sequitur Bel-[lona flagello. |
| V. 24. | . . . Liceat vestras conponere lites. |
| Ecl. III, 108. | Non nostrum inter vos tantas com-[ponere lites. |
| Hor. ep. I, 2, 11. | . . . . . Nestor componere lites. |
| V. 29. | . . Metas tandem pervenit ad ævi. |
| Aen. X, 472. | . . Metasque dati pervenit ad ævi. |
| V. 71. | Nympharum Bacchique comes Tri-[viæque sacerdos. |
| Petron. cap. 133. | Nympharum Bacchique comes quem [pulchra Dione. |
| Aen. VI, 35. | . . . . atque una Phœbi Triviæque [sacerdos. |

(1) Cf. Teuffel, Gesch. d. röm. Liter. 323, 2.



| | |
|---|---|
| V. 72. | Quem lustrare choris ac molles su-[mere thyrsos. |
| Aen. VII, 390. | . . . . etenim molles tibi sumere Te lustrare choro. [thyrsos, |
| Aen. X, 224. | . . . . . . . lustrantque choreis. |
| V. 73. | Cymbalaque inbuerat quatere Bere-[cyntia mater. |
| Aen. VI, 784. | . . . . quales Berecyntia mater. |
| Georg. IV, 64. | . et matris quate cymbala circum. |
| V. 74. | . . . . . Jove prosata summo. |
| Aen. VI, 123. | . . . . . genus ab Jove summo. |
| Vv. 95 et 100. | . . . . . latrator Anubis. |
| Aen. VIII, 698. | . . . . . et latrator Anubis. |
| Prud. C. S. II, 531 | Nil potuit Serapis deus et latrator [Anubis. |
| V. 97. | . . . . pede debilis uno. |
| Aen. V, 271. | . . . . atque ordine debilis uno. |
| Min. Fel. c. 22, 5. | Vulcanus claudus deus et debilis. |
| V. 116. | Ipsa mola et manibus conjux altaria [supplex. |
| Aen. IV, 517. | Ipsa mola manibusque piis altaria [juxta. |
| V. 119. | . . . . . . Acheronta movere. |
| Aen. VII, 302. | Flectere si nequeo superos Ache-[ronta movebo. |
| V. 120. | Præcipitem inferias miserum sub [Tartara misit. |
| Prud. C. S. I, 29. | . . . . quos præcipites in Tartara [mergi. |

Le vocabulaire de l'auteur ne présente pas de particularité remarquable. Observons toutefois l'usage de l'adjectif *vaporus* (1) pour *vaporeus* ou *vaporosus* ; ce mot

(1) V. 42.

porte le cachet de l'époque : il ne se rencontre qu'une fois à la fin du IIIe siècle dans Aurelius Olympius Némésien (1) et une fois dans Prudence au IVe (2). La pièce renferme aussi des mots empruntés à la langue grecque, mais dont le texte peut encore être sujet à discussion et pour lesquels nous renvoyons au chapitre suivant. Au reste, ces hellénismes sont plutôt propres au siècle qu'à l'écrivain : c'est ainsi qu'on aura remarqué la prédilection de Prudence pour les titres en grec latinisé et le goût d'Ausone pour le mélange bizarre des deux langues (3).

Le principal fait de syntaxe à constater est sans contredit la fréquence de l'imparfait du subjonctif; nous croyons cependant avec Ellis qu'on peut en justifier l'emploi même dans les passages où sa raison d'être paraît le moins appréciable (4).

La question de versification mérite une attention spéciale. Morel (5) reconnaît avoir au premier abord jugé trop défavorablement le poème à cet égard, observation qui n'a pas empêché Teuffel d'en signaler la prosodie comme très défectueuse (6), en apportant comme exemple à l'appui le vers le plus évidemment corrompu (7). Ellis

(1) Ecl. 4, 63.
Ter vitis, ter fronde sacra, ter ture *vaporo*
Lustravit.

(2) Peristph. 6, 115.
Hos cum defugeret *vaporus* ardor
Orant ut celer ignis advolaret.

(3) Voir comme spécimen l'ep. 12 qui commence par ce vers :
Ἑλλαδικῆς μετέχων μούσης latiæque camenæ.

(4) Vv 11, 12, 31, 41, 43, 52, 79.

(5) Revue critique d'histoire et de littérature, Paris, 1869, p. 300 et suiv.

(6) Teuffel, Gesch. d. röm Liter. 436, 14.

(7) V. 44.



égale au contraire la valeur littéraire du morceau aux poésies de Prudence, spécialement quant à la structure du vers. A ne considérer que les césures, on peut admettre que la perfection est la même, bien que le système diffère. En effet, dans l'espace de 122 vers, Prudence coupe le rythme environ 25 fois après le 3e et le 7e demi-pied, tandis que, chez notre poète, les césures se bornent exclusivement à la penthémimère, et, dans quatre vers (1), à l'hephthémimère soutenue par la trihémimère avec la τομὴ κατὰ τρίτον τροχαῖον. On ne rencontre dans sa pièce ni césure tombant sur une particule monosyllabique, ni ponctuation après le 2e ou le 3e trochée. Plus scrupuleux même que Vergile, il n'admet pas de mot dactylique au 2e pied; il n'emploie que deux fois (2) des mots spondaïques au 1er et quatre fois au 4e (3). Mais telle n'est pas sa sévérité quant aux élisions, fait d'autant plus remarquable qu'après Auguste les poètes de second ordre les évitent avec une affectation parfois puérile. On sait que l'élision d'une voyelle brève n'a rien de répréhensible, que celle des finales en *m* ou en voyelle longue est déjà plus dure, qu'il faut particulièrement éviter l'élision de la diphtongue *ae* et surtout des monosyllabes en tête du vers (4). Or, si nous prenons comme point de comparaison un même nombre de vers dans Prudence (les 122 premiers vers du livre II contre Symmaque), nous reconnaissons qu'il élide deux fois plus de brèves que notre auteur, les longues élidées

(1) Vv. 6, 79, 93, 107.

(2) Vv. 105, 109.

(3) Vv. 35, 47, 72, 98. — Cf. Lucien Müller, *De re metrica poetarum latinorum præter Plautum et Terentium*, Leipzig, 1861, p. 205-227.

(4) Lucien Müller, p. 276 et suiv.

étant d'ailleurs égales en nombre de part et d'autre; qu'il n'a qu'une élision de finale en *m* pour cinq que nous rencontrons ici, qu'il n'élide pas de diphtongue, tandis que nous en avons deux exemples choquants, enfin qu'il évite l'élision des monosyllabes, alors que nous en comptons cinq dont l'une à l'arsis du premier pied. Il n'y a donc pas lieu d'établir un rapprochement avec la versification de Prudence comme le veut Ellis. La prosodie des deux auteurs s'accorde bien dans certains détails, comme l'abréviation de l'*a* dans *Serapis* (1), l'usage des finales brèves *us* (v. 35), *er* (v. 46), *or* (v. 50), *re* (vv. 73, 82) à la césure, l'emploi de *qu* comme une double consonne qui rend longue la brève précédente (v. 6, purpurea quos, v. 117, votaque), mais le système d'élisions dénote un versificateur au-dessous de Prudence, sans que l'on soit néanmoins en droit de le mépriser pour quelques autres fautes dont la plupart proviennent de la corruption du texte.

## V.

### Observations de détail.

V. 1. — Le manuscrit donne ce premier vers en vermillon, tandis que le reste est en noir, disent les éditeurs Bénédictins. Les païens avaient pour les *lucus* une vénération bien connue (2). Les sibylles étaient des prophétesses inspirées par Apollon et habitant des grottes solitaires (3); on en a compté jusqu'à dix entre

(1) Cf. Prud. C. Sym. II, vv. 531, 867, 868.
(2) L. Preller, *Römische Mythologie*, Berlin, 1865, p. 98.
(3) Preller, Röm. M., p. 266.



lesquelles la légende établissait des rapports intimes (1); on indiquerait difficilement laquelle l'auteur a en vue.

V. 2. — *Idæum nemus* désigne le bois du mont Ida en Crète ou en Phrygie : le poète n'a probablement visé qu'à introduire l'expression de Vergile. Aux siècles chrétiens, le nom de *capitolia*, donné jadis au temple de Jupiter Tonnant élevé sur le Capitole par Domitien, fut appliqué à tout temple païen (2).

V. 3. — Le temple de Vesta était bâti sur la pente du Palatin, vers le forum et la voie sacrée (3). Un endroit du temple ouvert aux seules vestales (4) *penus interior* (5) *penetrale*, nommé ici *sacellum* contenait le Palladium troyen (6) et des statuettes regardées comme les Pénates de Troie.

V. 4. — Allusion à l'union incestueuse de Jupiter et de Junon.

V. 5. — Le poète désigne ici Cupidon, qui répond aux dieux grecs Ἵμερος et Ἔρος. Chez les poètes latins, il est fils de Vénus et de Mars, de Mercure ou de Vulcain. On le représente décochant les flèches de l'amour : de là *inmitem*. La raison que ce vers est tiré de Vergile ne paraît pas suffisante pour lire avec Mommsen *nefandæ*, contre l'autorité du manuscrit.

V. 6. — Le manteau à bandes de pourpre *toga præ-*

(1) Marquardt, Staatsverw. III, p. 337.
(2) Prud. C. Sym. I, 632.
Et quascumque solent *capitolia* claudere larvas.
On retrouve aussi *celsa Tonantis*, Perist. VI, 98.
(3) Preller, Röm. M., p. 538.
(4) Cf. P. Willems, Le droit public, p. 288, n° 7.
(5) Lamprid. Elag. 6.
(6) Voir Preller, *Griechische Mythologie*, Berlin, 1872 et 1875, II, p. 406; id., Röm. M., p. 265.

*texta*, était un insigne de tous les *sacerdotes publici* (1). Morel croit que *sacratus* a dans tout le poème le sens très précis d'*initié*. Nous pensons que ce mot français rend imparfaitement l'idée de *sacratus*. Proprement il veut dire *sacer factus*, *consecratus*, consacré. Tantôt il s'applique aux dieux (2), plus tard aux empereurs, dans le sens de *honoré d'un culte*, vénérable, auguste : tel est le sens que nous lui attribuons aux vers 13 et 24; tantôt il s'applique aux hommes pour indiquer qu'ils sont consacrés à une divinité (3), soit par l'initiation (4), soit par le sacerdoce ou autrement. Dans ce vers la robe prétexte indique qu'il s'agit de prêtres; au v. 34 il signifiera simplement revêtu d'un caractère sacré et ailleurs initié : c'est partout le même sens avec des nuances différentes, mais il est impossible de le prendre constamment dans le sens précis d'initié.

V. 7. — *Quis* pour *quibus*. *Cortina* veut dire un vase rond, et en particulier le trépied d'Apollon en forme de cuve (5).

V. 8. — La *haruspicina* était une science étrusque considérée de tout temps comme étrangère par les Romains (6).

V. 9. — Allusion au mythe de Zeus métamorphosé en cygne pour trouver accès auprès de Léda (7).

(1) Marquardt, Staatsverw. III, p. 216. Cf. Tertul. de idolatr. 18.

(2) Plin. 33, 4, 24 : Numen gentibus illis sacratissimum; Ov. Met. 15, 864, Sacrata Vesta.

(3) Cf. Macrob. Sat. 3, 7. C. I. L. VI, 1778, 1779, et aussi dans un sens chrétien, Amm. 18, 10, virgines christiano ritu cultui divino sacratas. Prud. Perist. II, 301.

(4) Apul. Met. 11, décrit au long une cérémonie de ce genre.

(5) Serv. ad Aen III, 92.

(6) P. Willems, Droit public, p. 300, ne 4.

(7) Hyg. Fab. 77; Cf. Ov. Her. 17, 55; Met. 6, 109.



V. 11. — *Perditus*, éperdu, se rencontre dans Properce (1). Danaé, fille d'Acrisius, enfermée dans une tour, fut visitée par Zeus sous forme de pluie d'or (2).

V. 12. — Ce vers a trait à Europe, fille d'Agénor, roi des Phéniciens : Zeus changé en taureau la transporta de Phénicie en Crète (3). Parthénope est, comme Thétis et Amphitrite, l'épouse d'Okeanos (4). Elle avait aussi une fille du nom d'Europe. *Fretra Parthenopes* signifie donc les eaux de l'Océan. Quant aux subjonctifs *mugiret* et *flueret*, ils sont aussi réguliers après *voluit* que l'infinitif *canescere* (5).

V. 13. — Il y a désaccord entre Morel et Ellis touchant ce vers. D'après celui-ci *nulla*, *pudica* est évidemment à l'ablatif. Le premier préfère prendre *nulla sacrata pudica* comme trois nominatifs. Il reconnaît que la prosodie est alors en défaut, mais *sacratus* doit selon lui signifier initié; ensuite dans l'hypothèse d'Ellis, dit-il, la grammaire réclamerait *a nulla pudica* ou *nulli pudicæ*. Nous ne pouvons adopter cette opinion de Morel. Il a déjà été question de *sacratus*; quant à l'ablatif de la personne sans préposition, il s'en trouve assez d'exemples, même chez les classiques (6). L'explication a donc contre elle la prosodie, et les raisons alléguées en sa faveur ne sont pas péremptoires; mais

(1) I, 13, 17. amore hæc perdita est; et II, 30, 29.

(2) Hyg. Fab. 63. Cf. Hor. C. 3, 16; Serv. ad Aen. VII, 372; Ov. Am. III, 4, 21.

(3) Ov. Met. 2, 836. Hyg. Fab. 155 et 178. Hor. C. 3, 27, 25.

(4) Tzetzes, in Lycophronem, 89, 4, et autres cités dans Pape (Benseler), *Wörterbuch der Griechischen Eigennamen*, Brunswich, 1863-1870, aux mots Παρθενόπη et Ὠκεανός.

(5) Voir Madvig, Gram. lat. trad. par Theil. Paris, 1870, 372, b, r. 3.

(6) A. Draeger, *Historische Syntax der lateinische Sprache*, Leipzig 1874, I, § 229.

l'idée surtout s'oppose à cette interprétation. L'auteur vient de dire : Votre Jupiter n'a-t-il pas séduit Léda, Danaé, Europe? Puis il continuerait : si ces monstres vous plaisent, aucune initiée n'est chaste. Le lien paraît au moins difficile. Nous préférons donc rapporter *sacrata* à *monstra* et regarder avec Ellis *nulla pudica* comme ablatif. Alors la correction de Haupt *sic* au lieu de *si* est d'autant plus naturelle que notre copiste s'est souvent trompé au sujet de la lettre *c*, et nous interprétons : Votre Jupiter n'a-t-il pas séduit Léda, Danaé Europe? Et des monstres de cette sorte vous plaisent, ainsi consacrés, ainsi rendus vénérables, ainsi recommandés à votre respect par aucune fille laissée pure (car tel est bien le sens de *pudicus*), c'est-à-dire, par le fait de n'avoir respecté aucune femme, par leur mépris de la vertu?

V. 14. — Le passage imité de Vergile prouve bien que le *regnator Olympi* est Saturne (1).

Vv. 17-23. — Adonis, l'amant de Vénus, est une divinité Syrienne venue à Rome par la Grèce (2). A l'époque de notre poème, il est identifié avec une foule d'autres dieux (3). Une fête solennelle, appelée les *Adonies*, se célébrait annuellement (4) en mémoire de sa fin tragique causée par Mars. La première partie de cette fête était

(1) Cf. Prud. C. Sym. I, 46.

... senem nati feritate tyranni
Dejectum solio.

En cet endroit, et aussi Perist. X, 235, Prudence, comme notre poète, décerne à Jupiter le nom de *tyrannus*.

(2) Preller, Röm. M., p. 743.

(3) Marquardt, Staatsverw. III, p. 85, nº 1.

(4) Ov. Met. 10, 385; Amm. 22, 9; Macrob. Sat. I, 21. Pour le mythe d'Adonis, voir Preller, Griech. M., 284-288.



toute consacrée au deuil et aux larmes (1). C'est la cérémonie à laquelle ces vers font allusion. Si Jupiter est soumis au destin, dit le poète, pourquoi ces lamentations? Ce qui provoque les pleurs de Vénus, réjouit Mars, et Jupiter est impuissant à les accorder; bien plus, Bellone les excite. Celle-ci est l'ancienne Bellone Sabine, et non la déesse asiatique du même nom, fort en honneur aux derniers siècles (2).

V. 23. — Voici l'ordre logique de cette phrase ironique : *convenit proceres sperare salutem, his ducibus sacratis?* Ces *proceres* ou principaux sont Arbogast, Eugène, Flavien surtout, qui ont espéré leur salut des faux dieux (3). Le mot *ducibus* confirme le détail des enseignes ornées d'emblèmes païens.

V. 24. — *Lis* (ἔρις) signifie débat, et de là désaccord ; ici désaccord entre la conduite et la croyance, inconséquence, contradiction.

V. 25. — *Præfectus* désigne Flavien. Aucun des commentateurs n'a admis le texte du manuscrit. *Quem* apparaît comme un régime dont on ne voit pas le verbe; *tractatus* est, dit-on, une erreur provenant de *tracta* au vers suivant et le plus-que-parfait *abisset* demeure inexpliqué. De là les conjectures :

Quod Jovis ad solium raptum trabeatus abisset. *Morel.*
Cum Jovis ad solium raptum trabeatus abisset. *Haupt.*
Cum Jovis ad solium raptum sacratus abisset. *Riese.*
Cum Jovis ad solium raptim tractatus abisset. *Ellis.*
Qui Jovis ad solium raptus tractatus abisset. *De Rossi.*

(1) Bion, Epitaph. Adonid. Il en est même fait mention dans Ezéchiel VIII, 14.

(2) Cf. Preller, Röm. M., p. 612.

(3) Voir page 18.

Nous proposons de garder le texte en séparant *io vis*. Rien ne s'y oppose au point de vue paléographique, le manuscrit étant copié en écriture continue. Alors le *quem* s'explique et *raptum* détermine *solium*. Nous conservons ensuite *tractatus* comme un jeu de mots du goût de l'époque, et le plus-que-parfait *abisset* dont on a trop peu tenu compte, non seulement devient clair et nécessaire, mais encore est tout-à-fait conforme à *flueret* et *mugiret* des v. 11 et 12. L'élision un peu dure rentre dans le système général; quant à la synérèse *io* elle n'est pas sans exemple (1); enfin cette correction nous permet de prendre le *cum* du vers suivant dans le sens adversatif (2), tournure spécialement affectionnée par l'auteur (3). Pour la pensée, la vivacité du sentiment qu'excite chez le poète chrétien la prétention d'une espèce d'apothéose pour Flavien, justifie cette interjection ainsi que l'apostrophe à la ville, entièrement analogue d'ailleurs à celle du v. 32.

V. 27. — Mommsen semble rapporter *vix* à *rependat*, tandis qu'il porte évidemment sur *tracta* : il n'est pas vraisemblable que Flavien ait été mis à la torture.

VV. 28, 29. — De Rossi a indiqué qu'il s'agit ici d'un *lustrum* ou *amburbale sacrum*. En effet, le mot *lustrare* est l'expression consacrée pour ces sortes de cérémonies (4), et bien que les historiens ne fassent pas mention de cet amburbium, ils reprochent à Flavien le

(1) Martial, 11, 2.
(2) Comme dans Martial, 7, 84.
... nullis debilis annis
Vivet, Apelleum cum morietur opus.
(3) Vv. 16, 48, 66.
(4) Preller, Röm. M., p. 370.



renouvellement des cérémonies publiques du culte païen. Cette procession expiatoire, à laquelle on recourait dans les circonstances exceptionnelles, pour apaiser la colère céleste (1), est d'ailleurs en relation intime avec *justitium* et *saga* des vers suivants. Le manuscrit porte *totum urbem*. Il faut évidemment lire avec Ellis et de Rossi *totam urbem*, ou bien avec Mommsen, mais dans le sens indiqué, *totum orbem*. Cette dernière leçon paraît préférable, à cause de *metas* qui continue l'image. Remarquons encore au sujet de ces vers le détail *tribus mensibus*; Flavien est mort au mois d'août 394 : il aurait donc célébré l'amburbium vers le mois de mai, époque à laquelle Théodose quittait Constantinople et marchait contre l'Italie.

V. 31. — Morel corrigerait *sed* en *sic*. *Sed* nous semble au contraire nécessaire, tout comme son correspondant du v. 34, pour introduire la réponse à la question précédente. D'accord avec Mommsen il veut aussi (nous ne savons pour quel motif, vu que la correction ne change rien à la prosodie), remplacer *Jovi* par *Jovis*, souvent employé au nominatif pour *Juppiter*. Nous préférons considérer *Jovi* du manuscrit comme *dativus commodi* et interpréter comme suit : un lustrum, dit le poète, cette cérémonie qu'on n'a plus vue depuis Aurélien (2), qu'est-ce qui a pu vous y porter? Cette question cadre parfaitement avec celle qui suit : qui vous a ordonné le justitium? A la première il répond : mais le

(1) Voyez Preller, Röm. M., p. 373; Marquardt, Staatsverw. III, 195; Lucain I, 592 et suiv., parle d'un amburbium à l'occasion de la guerre entre César et Pompée. Cf. Liv. XXI, 62; XXXV, 9; XLII, 20. Serv. in Ecl. 3, 77.
(2) F. Vopiscus, Aurel. 20. Cf. Preller, Röm. M., p. 373.

puissant Flavien qui aurait pu, en faveur de Jupiter, vous faire sortir de l'inaction; et à la seconde : mais il était revêtu d'un caractère sacré. On saisit la valeur du *posset* pour *potuisset* (1).

Vv. 32, 33. — Pour les éclaircissements relatifs au *justitium* nous renvoyons à une étude aussi profonde qu'intéressante publiée récemment par M. P. Willems (2). Le savant auteur du *Sénat de la République romaine* expose, dans l'article cité, qu'à Rome, dans un péril pressant, le dictateur recourait à la mesure extrême du *tumultus*, ou levée de tous les citoyens en état de porter les armes, avec suspension des droits d'exemption; qu'on se revêtait alors de la tenue militaire, (*saga sumere*), et que, pour faciliter l'enrôlement, le dictateur ordonnait en même temps le *justitium*, c'est-à-dire la cessation de toute affaire privée ou publique, sauf celles qu'exige la situation de l'Etat. Il observe en outre que, sous l'empire, le *justitium* étant ordinairement décrété pour des motifs différents, surtout en signe de deuil public, *luctus publicus* (3), l'auteur chrétien dont nous nous occupons, se rappelle cependant dans ces vers que la mesure avait autrefois la prise d'armes pour conséquence.

V. 35. — Le poète veut désigner Numa comme l'organisateur des sacerdoces et du culte officiel (4).

V. 37. — Le sujet de *polluit* est compris dans *quem* :

(1) Madvig, *Gram. lat.*, 347, b. 2.

(2) *Les mesures de salut public décrétées par le Sénat pendant la République romaine*, dans la *Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence*, Paris, 1879, p. 77-94.

(3) Cf. Prud. Cath. V. 80,
Arcis *justitium triste* tyrannicæ.

(4) Preller, Röm. M., p. 106, cf. Prud. Apot., 215.



la correction *polluere*, proposée par Morel, paraît donc aussi inutile qu'inadmissible au point de vue paléographique. Dans les sacrifices, on brûlait en certains cas toute la victime, et généralement une partie (1).

Vv. 38-46. — Ces vers caractérisent des actes qui prouvent l'individualité du personnage, mais au sujet desquels les détails historiques font complètement défaut. Ils ne peuvent donc s'expliquer qu'au moyen d'hypothèses, dont les plus vraisemblables sont émises par de Rossi. Sous les empereurs, certaines lois fixaient des redevances à payer en argent ou en nature, qu'on appelait *canones* (2). Il y avait le *canon frumentarius*, *aurarius*, *vinarius*, etc. Mommsen pense que Flavien lors de sa première préfecture (*olim*, c'est-à-dire en 483), aurait diminué ce *canon vinarius* ou contribution en vin, et que le *prodidit vinum patriæ* y ferait allusion. Du temps de Théodose, Rome n'avait pas encore l'enceinte fortifiée dont elle fut depuis entourée par Honorius. Il est vraisemblable, comme le soupçonne de Rossi, que Flavien, après l'avènement d'Eugène, pourvoyant à la défense de la ville contre l'attaque éventuelle de Théodose, commença la construction des remparts et ordonna à cet effet des démolitions désagréables au peuple. Ce serait l'explication des vv. 39 et 40. En même temps, le consul aurait inauguré le nouveau règne et célébré le triomphe du paganisme sur la religion du Christ par des fêtes, ornant sa porte de laurier et donnant des festins dans lesquels, en sa qualité de Pontifex major, il servait les pains offerts en sacrifice. D'autre part il

(1) Marquardt, Staatsverw. III, p. 176.

(2) Lamprid. Elag., 27.

aurait dirigé contre les chrétiens ses adversaires la persécution mentionnée dans les vv. 43-45. Malheureusement la prosodie et les termes indiquent dans ces vers plusieurs altérations, notamment au v. 44, un véritable *locus desperatus* où nous avons admis l'ingénieuse restitution de Haupt (1), mais qui restera probablement inexplicable.

Vv. 47-50. — La difficulté d'interprétation est toute dans *Hierium*. On connaît un personnage du nom de Hiérius auquel S. Augustin dédia son livre *de Apto et pulchro* (2); Haupt soupçonne sous ce mot le grec ἱερέα, mais ces indications sont vagues. Nous remarquons qu'il s'agit d'un domaine que Flavien possède à la campagne : *de rure dolasset*. Or, nous savons d'ailleurs que la famille de Flavien avait des propriétés en Sicile (3). Cette coïncidence nous induit à considérer *Hierium* comme l'adjectif dérivé d'*Hiera*, une des îles Lipari (4), où il faudrait alors placer ces possessions. Vulcain était le dieu principal de cette île volcanique : si Flavien en fit venir une statue du soleil, elle devait avoir un caractère particulier relatif au mythe d'Apollon, fils de Vulcain et de Minerve (5).

(1) Il est vraisemblable que le copiste a écrit *Gallaribus* au lieu de *Calasibus*. On croit que la Calasis, *tunicæ genus quod Græci καλάσινον dicunt*, ou bien encore, *nodum tunicæ muliebris*, comme la définit Festus, n'est autre que la καλάσιρις égyptienne dont parle Hérodote, 2, 81. Cette correction n'est-elle pas d'autant plus probable que la tunique de lin d'Isis *linigera* et de ses prêtres tels qu'on nous les représente se rattache également par un nœud? Nous nous rapprocherions ainsi de Rossi qui voit dans *Gallaribus* un vêtement des adorateurs, non d'Isis mais de Cybèle.

(2) Confes., 4, 14.

(3) Symm. Ep. II, 30; VI, 33, 57, 66.

(4) Thucyd. III, 88. Diod. Sic. V, 10.

(5) Cic. N. D. 3, 23.



Le poète l'appelle à bon droit *Bacchi Magistrum* si, comme le dit Lucain (1), le Parnasse était consacré à Phœbus et à Bacchus.

V. 50. — Sérapis est une divinité égyptienne, introduite à Rome sur la fin de la république et dont le culte, syncrétique s'il en fut, eut une grande vogue sous l'empire. Le rhéteur Aristide le représente comme le dieu des dieux, qui réunit en lui tout le monde et toute divinité (2) ; dans Macrobe (3), il a le ciel pour tête, pour corps la terre, pour pieds la mer, le soleil pour œil. *Cultor*, à cette époque, veut dire prêtre d'une divinité (4).

Vv. 51, 52. — Ces vers indiquent les efforts de Flavien pour pervertir les chrétiens.

Vv. 53-56. — De Rossi et après lui Morel (5) voient avec raison dans le *luridus anguis* le démon, qui regrette en secret la paix dont jouissaient les chrétiens, particulièrement sous Valentinien. Ces vers paraissent comme le résumé ou la conclusion de ce qui précède.

Vv. 57-63. — Cet endroit a trait au *Taurobolium*, le taurobole (6). Ces rites célèbres, dont il est question pour la première fois en 133 après J. C. (7), étaient des

(1) V, 71 et suiv.; cf. Serv. ad ecl. V, 66.

(2) Voir Preller, Röm. M., p. 372 et suiv.

(3) Sat. I, 20.

(4) Il a déjà ce sens dans Suet. Oth., 8.

(5) Revue critique d'histoire et de littérature, p. 300.

(6) Sur la nature, le but, les cérémonies et l'histoire de cet affreux sacrifice voir : Preller, Röm. M., p. 738 et suiv.; Marquardt, Staatsverw. III, p. 87; Boissier, *La religion romaine*, Paris, 1874, I, p. 412 et suiv.; et les inscriptions, surtout C. I. L. VI, 497-504.

(7) Mommsen I. N. 2602.

sacrifices (ταῦρος et βάλλω) solennels et expiatoires en l'honneur de la Magna Mater et d'Attis, complètement modifiés dans le sens syncrétique. Le poète Prudence en donne une description détaillée (1). L'initié est placé dans une fosse couverte d'un plancher à claire-voie; sur ce couvercle on amène le taureau du sacrifice et on lui plonge le couteau dans la poitrine. Le sang qui s'échappe à flots, tombe dans la fosse et inonde le patient, qui va jusqu'à recueillir avec la bouche cette rosée sanglante. Il sort ensuite horrible à voir, on le salue, on l'adore, il est purifié de ses fautes et *renatus in æternum* (2) d'après certaines inscriptions, pour vingt ans (3) d'après d'autres (4). *Taurobolus* (ταυροβόλος) est le sacrificateur qui immole l'animal. La correction *modica stipe factus epœta* de Morel paraît ne faire aucun doute : *epœta* est le grec ἐπαίτης, mendiant. La tête de ceux qui se faisaient tauroboliser, était entourée de bandelettes, mais il ne semble pas que *pannis* se rattache à cet usage. Nous regardons *pannis* et *stipe* comme l'explication de *mendicus* : l'initié, en qualité de misérable pécheur qui recherche la purification, s'est couvert de guenilles symboliques, et comme c'est la coutume des prêtres de Cybèle, il s'est fait mendiant ou collecteur

(1) Perist. X, 1011-1050.
(2) C. I. L. VI, 510.
(3) C. I. L. VI, 512.
(4) Les païens opposaient ce baptême de sang au baptême chrétien et ses effets aux effets miraculeux du sang de J. C. répandu pour la régénération des hommes, prétention contre laquelle Firmicus Maternus s'élève avec énergie, *de errore prof. rel.* 27, 8 : *Polluit sanguis iste, non redimit, et per varios casus homines premit in mortem. Miseri sunt qui profusione sacrilegi sanguinis cruentantur. Taurobolium vel criobolium scelerata te sanguinis labe perfundit.*



pour le culte de la déesse (1). Pour recevoir le baptême de sang, on portait ordinairement la tunique de soie et la couronne d'or (2) : ce passage est le seul des textes relatifs au taurobole qui nous représente l'initié pauvrement vêtu.

V. 63. — La pensée présente de l'analogie avec le *ense cæsa virtus* de Prudence (3).

V. 65. — Megalè, (Μεγάλη μήτηρ) est la divinité grecque Rhea, femme de Kronos (Saturne), identifiée par les Grecs d'Asie Mineure avec la grande divinité asiatique appelée la Grande Mère, la Mère des dieux et des hommes et honorée en Phrygie sous le nom de Cybèle. Son culte sauvage, fanatique et immoral, importé de Pessinonte à Rome en 204 avant J. C., y acquit une popularité toujours croissante (4). Les tauroboles étaient un fruit de ce fanatisme exotique : nous aurons l'occasion de revenir sur les fêtes de cette religion.

V. 66. — La Grande Mère, dont le culte se rattache à la naissance de Zeus en Crète, avait pour cortège les Curètes et les Corybantes.

V. 67. — *Efebus* est encore un mot grec : ἔφηβος, *puber*. Prudence l'emploie dans le sens que nous lui donnons ici (5).

V. 68. — Saturne était à Rome l'époux de Cybèle depuis l'identification de celle-ci avec Ops. L'auteur

(1) Preller, Röm. M., p. 450; Marquardt, Staatsverw. III, p. 354, 5.
(2) Prud. Perist. X, 1013-1015.
(3) Perist. I, 49.
(4) Cf. Preller, Röm. M., p. 445.
(5) Perist. XIV, 72 :

Mollisque ephebus tinctus aromate.

Les manuscrits donnent *ephebus*, *efybus* et *efœbus*.

semble parler ici de la Bellone asiatique, dont les prêtres, appelés *Bellonarii* avaient des affinités avec ceux de la Grande déesse et ressemblaient assez aux derviches actuels (1).

Vv. 69, 70. — Aux derniers siècles, les Faunes d'Italie sont confondus avec les Pans et les Satyres de la Grèce. Ce sont autant de divinités secondaires, très sensuelles. Egérie était la déesse des sources, de la naissance et du salut (2).

V. 71. — *Trivia* est un surnom de Diane (3).

Vv. 72, 73. — Ces vers, dont le premier n'offre de sens que grâce aux intelligentes corrections de Morel, font allusion aux fêtes de la Magna Mater, appelée Berecyntia du mont Berecyntus en Phrygie où elle était l'objet d'un culte particulier (4). Ses prêtres eunuques chantant, frappant des cymbales, agitant des thyrses (5), organisaient alors une procession à travers la ville (6).

Vv. 74, 75. — *Quis* pour *Quibus*. On voit que ces vers désignent Aphrodite, identifiée avec Vénus. Quant à Galatea (γαλατεία, de γάλα, lait), c'est une épithète de Vénus, la déesse blanche comme le lait (7).

Vv. 76, 77. — Le détail emprunté ici aux fêtes de la grande déesse est intimement lié à la description des vv. 103-110 sur laquelle il jette du jour. Il existait deux fêtes de la Magna Mater : l'une durait du 4 au

(1) Preller, Röm. M., p. 735.
(2) Preller, Röm. M., p. 279.
(3) Varron, L. L. 6, 2, en donne plusieurs raisons.
(4) Cf. Serv. ad Aen. VI, 785; IX, 82.
(5) Macrob. Sat. I, 19.
(6) Preller, Röm. M., p. 450.
(7) Cf. Eusth. ad Il. XVIII, 48, p. 1131.



10 avril (1), l'autre du 22 au 29 mars (2). La première ou l'ancienne fête, destinée seulement à perpétuer le souvenir de l'arrivée de la déesse, portait proprement le nom de *Mégalésies*, *Megalensia*. La seconde, de beaucoup postérieure (3), s'appelait simplement *fêtes de la Magna Mater et d'Attis*, berger Phrygien dont on connaît le mythe (4). L'esprit de cette solennité, dit Preller (5), est au fond celui des fêtes d'Isis, d'Aphrodite et de Déméter : c'est une mère qui perd son fils et se désole, qui le retrouve ensuite et se réjouit. Le premier jour, le 22 mars, s'appelle *arbor intrat* parce que les dendrophores, en souvenir du cadavre d'Attis trouvé sous un pin, portaient processionnellement cet arbre dans le temple de la grande déesse. C'est la cérémonie mentionnée au v. 108. Le deuil continuait jusqu'au 24, jour de mutilations, *dies sanguinis*, où il atteignait son plus haut période. Mais le 25, Attis est ressuscité et l'on s'abandonne à la joie : c'est le jour des *hilaria* (τὰ Ἱλάρια), véritable carnaval où règne une gaieté désordonnée : *liceat nulli servare pudorem, frangere cum vocem soleant*. Le détail des hilaries prouve donc que le poète parle ici de la fête du mois de mars, et que, soit ignorance de la distinction chez un auteur chrétien, soit plutôt confusion des fêtes et des noms à cette époque, c'est cette dernière qu'il entend par *Megalensia*. Il en résulte que

(1) Marquardt, Staatsverw. III, p. 353.
(2) Preller, Röm. M., p. 736.
(3) Lydus, *De mensibus*, 4, 41 : τὴν δὲ ἑορτὴν Κλαύδιος ὁ βασιλεὺς κατεστήσατο.
(4) Pausanias, 7, 17, 5; Ov. F., 4. 223; Serv. ad Aen. IX, 116; Macrob. Sat. I, 21; Arnob., 5, 7, 16.
(5) Röm. M., p. 736 et suiv.

*Megalensibus actis* du vers 107 désigne, non la procession du 10 avril, mais du 22 mars et que notre passage contient la solution de la difficulté chronologique indiquée par Marquardt (1).

V. 83. — *Inferiæ* veut dire sacrifice aux mânes d'après Festus. De là *mittere aliquem inferias alteri* signifie : immoler quelqu'un aux mânes d'autrui, l'envoyer dans le monde souterrain (2). Dans notre poète chrétien, *mittere inferias sub Tartara* se traduira par faire descendre comme victimes en enfer.

Vv. 84-86. — Ces trois vers signalent un cas particulier du système employé par Flavien pour corrompre les chrétiens, mais on n'a rien de positif au sujet de Leucadius et de Marcianus. Morel a indiqué un *præses provinciæ*, du nom de Leucadius, sous Maxime : ce passage porterait à croire avec Mommsen que Flavien le fit *rationalis rei privatæ fundorum domus divinæ per Africam*. Marcianus serait, d'après de Rossi, l'ami de Symmaque auquel celui-ci adressa plusieurs lettres (3). Au point de vue grammatical, l'infinitif *perdere* paraît dépendre de *voluit* comme *solvere*, mais ces vers sont peu lisibles dans le manuscrit et peut-être altérés. Néanmoins la restitution proposée par Mommsen *sanctas, pia fœdera, leges* amène une tautologie que nous évitons au moyen d'une conjecture également hasardée : *per turpia fœdera*.

V. 87. — Ici commence un autre ordre d'idées : les questions sur les avantages qu'a procurés à Flavien son

(1) Staatsverw. III, p. 356, n° 5.
(2) Verg. Aen. X, 519; Hor. C. 2, 1, 27; Sil. 4, 232.
(3) Ep. VIII, 9, 23, 54, 58, 73.



zèle pour les faux dieux. *Paphi custos* est Aphrodite (Vénus) : on sait qu'elle avait un temple célèbre à Paphos, dans l'île de Chypre, qui lui était consacrée (1). *Pronuba* est l'épithète de la Junon Sabine en tant que déesse du mariage (2).

V. 90. — *Tritonia virgo* est la Παλλὰς τριτογένεια des Grecs identifiée avec Minerve. Cette épithète se trouve déjà dans Homère (3), d'après lequel Okeanos est le père du monde et des dieux (4).

V. 91. — *Nocte* parce que les initiations avaient lieu la nuit (5).

V. 93. — Comme portier du soleil levant et du soleil couchant, Janus était appelé *Geminus*, *bifrons* et représenté avec deux têtes (6).

V. 94. — *Terra mater* ou *genetrix* personnifie le sein maternel de la terre (7).

V. 95. — Anubis, encore une divinité égyptienne, est le Hermès psychopompos des Grecs. Il est fils d'Osiris et compagnon d'Isis à qui il sert de chien de chasse pour retrouver son époux. Les monuments égyptiens le représentent sous forme d'un homme à tête de chacal (8), et les poètes latins l'appellent *cynocephalus*, *latrator*, *caniformis* (9). Ces idées de *formonsa* et *placuit* appliquées par le poète chrétien à Terra, Anubis, Cerès,

(1) Preller, Griech. M. I, p. 272.
(2) Preller, Röm. M., p. 248.
(3) Il. IV, 515; VIII, 39; XXII, 183.
(4) Preller, Griech. M., I, p. 152.
(5) Voir Apul. Met. 11.
(6) Preller, Röm. M., p. 150.
(7) Preller, Röm. M., p. 402,
(8) Preller, Röm. M., p. 724.
(9) Cf. Prud. C. Sym. II, 531; Apot., 195.

Proserpine et Vulcain ne sont certainement pas exemptes d'ironie.

Vv. 98-102. — L'intelligence de ces vers demande quelques détails sur le culte alexandrin d'Osiris et d'Isis. Osiris, plus tard Osorapis ou Sérapis, est le dieu mâle de la fécondité du pays, confondu par les Grecs avec leur Dionysos. Isis est la déesse associée à ce principe masculin, la Déméter grecque ou la terre, qui doit à Osiris toute sa fécondité. Chaque année, Osiris meurt et Isis tombe dans le désespoir; puis, reviennent les beaux jours : Osiris est retrouvé et Isis est dans la joie (1) : c'est, sous une autre forme, le mythe d'Attis ou d'Adonis. *Pharia* désigne Isis honorée dans l'île de Pharos comme déesse de la navigation; le poète l'appelle *sistrifera* parce qu'on la représente portant le sistre (2).

On sait par une foule de témoignages que les dévots d'Isis se rasaient la tête (3); Apulée fait aussi mention du rameau d'olivier porté par Anubis (4) et Minucius Félix exprime de la même manière que notre auteur, l'idée du v. 101 (5).

Vv. 103-110. — Nous avons vu plus haut que le

(1) Preller, Rom. M., p. 723.

(2) On trouve une description du *sistre* (σεῖστρον, de σείω) dans Apul. Met. 11. C'est une espèce de crécelle, formée d'une plaque et de tiges métalliques, dont les Egyptiens se servaient dans le culte d'Isis.

(3) Min. Fel., 163 Ouzel; Prud. C. Sym. I, 630; S. Hieron. 13 in Ezech. cap. 44; S. Ambr. ep. 36; Martial, 12, 29, etc. Les principaux passages relatifs à Isis sont dans Apul. Met. 11.

(4) Met. 11 : *Laeva caduceum gerens, dextra palmam virentem quatiens.*

(5) P. 163 ed. Ouzel. *Mox invento parvulo gaudet Isis, exultant sacerdotes, cynocephalus inventor gloriatur, nec desinunt annis omnibus perdere quod inveniunt vel invenire quod perdunt.*



poète décrit ici la procession du 22 mars, qui eut lieu pour la dernière fois à Rome en 394 et dans laquelle Flavien joua un rôle prépondérant, peut-être celui d'archidendrophore. Cette description de l'*arbor intrat*, telle qu'on n'en possède pas, indique que deux chars principaux figuraient dans le cortège : le premier, traîné par des lions, dirigé cette fois par Flavien et entouré des principaux de la ville, portait l'image de la déesse; sur le second, tiré par une troupe à gages, s'avançait le pin symbolique, sous lequel paraissait Attis efféminé. *Argento facto* (1) montre le luxe de cette fête. D'après Festus, le nom de *Cybebe*, justement substitué par Mommsen à la leçon *Cirillae*, vient de κύβηβος, *furibundus*. Lucrèce explique pourquoi des lions sont attelés au char de la Magna Mater (2). *Proceres*, d'après Morel, désignerait les prêtres, mais, dans un passage analogue de Prudence (3), un commentateur du IXe siècle, Ison (4), y ajoute la glose : *nobiles* (5).

V. 111. — Ce vers paraît insinuer que Flavien n'eut d'autre sépulture que celle des soldats morts au passage des Alpes.

Vv. 112-115. — Flora, déesse italique de toutes les espérances dont la fleur est le symbole, appartenait à la même

(1) Tria sunt genera argenti, dit Isid. Hisp. 16, 17, *signatum, factum, infectum.* Signatum est quod in nummis est; factum quod in vasis et signis, infectum quod in massis est.

(2) Lib. 2, 601.

(3) Perist. X, 155 :

Proceres togatos Matris idææ Sacris.

(4) Cf. Aur. Prud. op. ed. Müller, Colon. 1701, præf.

(5) *Proceres, nobiles : proceres proprie mutuli trabium eminentes e maceriis; inde proceres dicuntur eminentiores in populo.* On trouve la même explication dans Serv. ad Aen. I, 744.

famille que l'Aphrodite grecque et se confondit même avec celle-ci. Après la seconde guerre punique on institua en son honneur des jeux très populaires, célébrés du 28 avril au 3 mai, et que le poète a grandement raison de flétrir. On connaît aussi deux temples de Flora, l'un, d'origine sabine, sur le Quirinal, l'autre, fondé avec les jeux, près du temple de Cérès et du Circus Maximus (1). Il n'est pas probable que Memmius Symmachus en ait élevé un troisième au IVe siècle : le terme *conposuit* et la mention des jeux font plutôt croire à une restauration dernière de celui qui joignait le cirque. Remarquons encore le petit mot *nuper* qui prouve combien la composition du poème a suivi de près les événements.

V. 116. — Le manuscrit donnant *molat*, il n'y a pas de raison d'admettre l'asundeton. Nous restituons donc *mola et*, car pareille élision est familière à l'auteur.

V. 120. — *Misit* doit en ce cas se prendre dans le sens premier : *laisser aller*.

V. 121. — Mommsen conclut du mot *hydropem* que Flavien était hydropique. Il faut convenir que c'est surprenant chez un personnage qui fait la guerre et se donne tant de mal. De Rossi prend le mot dans le même sens : les anciens observaient moins que nous, dit-il, les délicatesses du langage. Un dernier texte de Prudence nous fournira encore l'explication. Celui-ci n'emploie peut-être qu'une fois le mot *hydrops* (2), et c'est dans un sens métaphorique. *Elatos homines ac superbos,*

(1) Preller, Röm. M., p. 375 et 378.

(2) Perist. II, 239 :

Quem currus inflatum vehit,
Hydrops aquosus lucido
Tendit veneno intrinsecus.



dit Giselin (1) commentant ce passage, *hydropicis similes facit, quibus crudorum humorum copia cutim prœtumidam reddidit.* Il cite ensuite d'autres exemples où les maladies du corps figurent les vices de l'âme, et l'on sait du reste que les Pères de l'Eglise affectionnent ces comparaisons (2).

V. 122. — Ce trait rappelle la statue de Jupiter au sommet des Alpes.

## VI.

### Suite des idées.

La pensée principale, qui se dégage de toute la pièce interprétée comme nous venons de le faire est celle-ci : le paganisme n'a rien pu pour sauver ses adeptes. Qu'on se reporte au milieu des circonstances historiques indiquées plus haut. La victoire d'Aquilée vient d'assurer à la cause du Christ un triomphe définitif sur les anciennes superstitions de Rome, rien ne fait encore prévoir la mort qui frappera bientôt Théodose à Milan : les chrétiens respirent et rendent grâces au Dieu qui les a secourus. D'autre part, Arbogast et sa créature Eugène ont succombé dans la lutte, Flavien surtout qui a tout organisé, Flavien l'âme de cette guerre, le restaurateur des cérémonies païennes, qui prédisait la victoire au

(1) Giselin, né en 1543, près de Bruges, fit ses études à Louvain, où il se lia d'amitié avec Juste-Lipse. On voit que chez lui, le médecin se trahit dans le commentateur.

(2) S. Jean Chrys. in Oziam III, en établit une qui explique également notre texte : ὅπερ γὰρ ἐπὶ τῶν σωμάτων φλεγμονὴ, τοῦτο ἐπὶ τῶν ψυχῶν ἀπόνοια.

nom des dieux et qui ornait de leurs emblèmes les remparts et les enseignes, il a péri misérablement. L'occasion est belle pour le poète chrétien : il interpelle les principaux représentants de l'idolâtrie vaincue et veut leur arracher l'aveu de l'inanité de leur religion, aveu qui n'implique pas encore leur conversion au christianisme, mais qui en sera peut-être le premier pas. Cette inanité de la religion païenne, le poète la montre de deux manières : dans les dieux honorés (1-25), et dans ceux qui les honorent (25-120); dans la personne de Jupiter surtout dont il fait voir qu'on ne pouvait rien attendre à priori, et dans celle de Flavien dont toute la vie sert de preuve à posteriori.

Ire PARTIE.

1° Votre Jupiter, vous devez l'avouer, est un infâme qui ne mérite pas de culte (1-13);

2° C'est un fils ingrat et cruel qui ne saurait vouloir du bien aux hommes (13-17);

3° C'est un jouet du destin qui n'a pas même le pouvoir d'accorder vos autres dieux (17-23);

Conclusion : Vous pouviez donc bien en attendre le salut ! (23-25).

IIe PARTIE.

Et Flavien, la plus haute personnification des idées païennes,

1° Il n'a posé que des *actes* funestes (25-57) :

*a)* l'amburbium,

*b)* le justitium,

*c)* les démolitions,



*d)* la persécution des chrétiens,

*e)* l'introduction d'une divinité nouvelle, en un mot, il a servi d'instrument au démon.

2° Il s'est servi, pour arriver à ses fins, de *moyens* honteux (57-87) :

*a)* d'une part, l'hypocrite purification du taurobole et, de l'autre, la participation aux mystères les plus impurs,

*b)* la corruption par l'argent et les récompenses.

3° Et tout cela ne lui a procuré nul avantage (87-120), sinon :

*a)* le ridicule,

*b)* de vains honneurs,

*c)* un misérable tombeau.

En résumé, toute sa carrière n'a profité qu'à la déesse des prostitutions, et les rites dont il s'est souillé, prolongés même au-delà de sa tombe, ne l'ont pas empêché de descendre en enfer.

Conclusion générale sous forme d'apostrophe à la veuve de Flavien (120-122) : seul, un fol orgueil a fait placer en Jupiter des espérances de salut.

## VII.

### Traduction.

Dites, vous qui vénérez les bosquets sacrés, la grotte de la Sibylle et le bois de l'Ida, les temples élevés de Jupiter Tonnant, le Palladium, les Lares de Priam, le sanctuaire de Vesta, des dieux incestueux, une sœur unie à son frère, et ce cruel enfant, abominable souvenir des passions de Vénus, vous qui n'êtes prêtres que par la robe prétexte bordée de pourpre, vous à qui le

trépied d'Apollon n'a jamais dit la vérité et dont se joue sans cesse le vain aruspice d'Etrurie, ce Jupiter que vous honorez, épris d'amour pour Léda, a bien pris sous un plumage blanc les dehors d'un cygne? Dans un transport éperdu il est à l'improviste tombé en pluie d'or auprès de Danaé? Vil corrupteur sous la forme d'un taureau, il a fait retentir de mugissements les flots de Parthénope? Et ces monstres vous plaisent, ainsi recommandés à votre respect par leur abus de toute fille vertueuse? Le roi de l'Olympe expulsé se dérobe aux armes de Jupiter, et il se trouve encore quelqu'un pour venir s'agenouiller avec vénération aux temples du tyran alors qu'il voit ce fils forçant son père à fuir? Enfin, si Jupiter est lui-même soumis au destin, à quoi sert-il de pousser des cris sur le sort des malheureux? On pleure dans les temples le jeune et bel Adonis, Vénus sans parure est en larmes et le héros Mars dans la joie, Jupiter ne sait mettre fin à leurs débats, et Bellone de son fouet excite les dieux en discorde. Sous des chefs aussi vénérables, des gouvernants peuvent vraiment bien concevoir des espérances de salut! Mais conciliez vous-mêmes vos contradictions.

Dites, votre préfet, de quelle utilité a-t-il été pour la ville, lui qui aurait, prétendez-vous, été enlevé jusqu'au trône usurpé de Jupiter, alors qu'il expie par une mort sans délai les peines dues à ses crimes? En trois mois, celui dont le fanatisme promena les expiations autour de votre enceinte, est arrivé au bout de sa carrière. Quel délire égara vos cœurs? Quelle folie emporta vos esprits? Ah! mais il aurait pu pour Jupiter secouer votre inaction! Qui donc, ô superbe Rome, a suspendu toutes les affaires pour faire courir aux armes le peuple auparavant



pacifique? Mais un homme revêtu d'un caractère plus sacré que tous les autres hommes, celui que Numa Pompilius, le premier des aruspices, forma à un vain rite et qui, à la lueur d'infects bûchers, souilla les autels, l'insensé! du sang des animaux. Le même qui livra jadis le vin de la patrie, n'est-il pas celui qui renversait naguère les antiques maisons, les tours et les monuments de nos ancêtres, quand il excitait à la démolition de la ville, ornait son palais de laurier, donnait des festins, servait à table les pains du sacrifice encore imprégnés des vapeurs de l'encens; qui cherchait, pour se divertir, des victimes à vouer à la mort, habitué qu'il était à les charger de fers et toujours prêt à souiller des malheureux par quelque nouvelle perfidie? Encore une fois je vous le demande, quel service a rendu à la ville votre initié, qui apprit à découvrir en terre le dieu soleil d'Hiera lorsque, en creusant son champ, il en avait par hasard arraché un poirier qu'il donnait comme le compagnon des dieux et le maître de Bacchus, lui le prêtre de Sérapis, le perpétuel ami des Etrusques, qui s'étudia à verser dans les cœurs sans défiance les poisons cachés dans son sein, imaginant mille moyens de nuire et mille artifices nouveaux? Ainsi, il a porté des coups à ceux qu'il voulait perdre le livide serpent, prêt à faire contre le vrai Dieu une guerre inutile et déplorant toujours en secret les temps de paix, crainte de ne pouvoir déployer sa douleur intime.

Quel sacrificateur taurobolique t'a amené à changer ton vêtement, pour prendre, riche superbe, les dehors d'un misérable recouvert de haillons et qui recueille en mendiant une chétive aumône, à te laisser descendre dans une fosse et souiller du sang d'un taureau, à en

sortir horrible à voir et dégoûtant, à conserver tes habits ensanglantés dans l'espoir de renaître pur pour vingt ans? Tu sortais de cette expiation pour aller en juge des mœurs verser le sang d'hommes meilleurs que toi, emportant de là la confiance que tes actes pourraient rester ignorés alors que tu étais sans cesse entouré des impudents compagnons de la Grande Mère dont le lubrique cortège suivait, ô horreur, tes pas triomphants. Vieillard de soixante ans il continuait à vivre dans les débauches de sa jeunesse, prêtre de Saturne, toujours ami de Bellone; il avait persuadé à tous que c'étaient des dieux que les Faunes, compagnons de la nymphe Egérie, et les Satyres et les Pans, il faisait cortège aux nymphes et à Bacchus, il était prêtre de Diane, et la déesse de Bérécynte lui avait appris à exécuter ses danses, à manier les thyrses flexibles et à frapper les cymbales, toutes cérémonies auxquelles convie la blanche et puissante déesse issue de Jupiter, à laquelle le jugement de Paris décerna le prix de la beauté. Qu'on permette donc aux initiés de ne garder aucune retenue quand ils laissent éclater leur joie aux fêtes de Cybèle! C'est ainsi que, dans sa démence, il s'est efforcé de perdre un grand nombre de chrétiens, comblant d'honneurs ceux qui, surpris dans un instant d'oubli d'eux-mêmes par son art diabolique, secouaient la loi avant leur mort, tâchant de fléchir par des présents les résistances des uns, de rendre les autres sacrilèges par l'appât de faibles récompenses et d'entraîner ces malheureux, victimes avec lui, dans l'enfer. Pour avoir consenti à s'affranchir des lois par de honteux marchés il a fait Leucadius procurateur d'Afrique et, pour avoir perdu Marcianus, il l'a créé son proconsul.



Qu'ont pu faire pour toi, leur dévot, et la céleste protectrice de Paphos, et Junon présidant au mariage et le vieux Saturne? Que t'a promis, insensé! le trident de Neptune? Quel heureux partage a pu t'accorder la vierge tritonienne? Dis-moi pourquoi tu te rendais la nuit au temple de Sérapis. Qu'a promis le fourbe Mercure à tes démarches? Que te sert-il d'avoir honoré les Lares et Janus à deux têtes? Quels charmes t'offrit la féconde Terre, cette brillante mère des dieux? Quel attrait ont eu pour un initié Anubis à tête de chien, la plaintive Cérès, Proserpine la mère souterraine, Vulcain boîteux et perclus d'une jambe? Qui ne s'est ri de toi quand il te voyait, éploré et la tête rasée, aux pieds de la déesse de Pharos qui porte le sistre, Isis que tu vénérais à genoux, ou lorsque Anubis à tête de chien, pleurant le malheureux Osiris le cherchait pour le perdre encore, et, sa douleur passée, portait en triomphe un rameau d'olivier? Nous avons vu, sous leur joug d'argent travaillé, des lions attachés ensemble à des chars de bois qu'ils traînaient avec fracas et dont il tenait à deux mains les rênes d'argent, les plus distingués parmi les grands former une garde d'honneur autour du char de Cybèle, le tronc d'un arbre arraché de terre, et que tirait une troupe gagée pour les fêtes de Mégalè, porté à travers la ville, Attis eunuque représentant le soleil. Et tandis que par tes arts magiques tu recherches les honneurs des nobles, voilà, malheureux! comme tu es étendu dans le modeste tombeau qu'on daigne t'accorder. Seule se félicite de ton consulat l'ignoble Flora, sujet d'infâmes jeux et maîtresse de Vénus, dont Symmaque ton héritier restaura naguère le temple. Et ton épouse suppliante a beau, elle aussi, charger d'offrandes les autels

de toutes ces divinités monstrueuses que tu vénérais dans leurs sanctuaires, accomplir des vœux, au seuil des temples, en l'honneur des dieux et des déesses et se répandre en imprécations contre les divinités supérieures, tâchant d'émouvoir l'Achéron à force d'évocations magiques, elle n'a pu t'empêcher de tomber misérablement victime pour l'enfer. Après une telle frénésie, ne continue pas à pleurer un mari qui voulut espérer de Jupiter le salut du Latium.

*Vidit Facultas Philosophiæ et Litterarum.*

L. Bossu, Fac. p. t. Decanus.
F. Collard, Fac. p. t. a secretis.

*Vidit Rector Universitatis.*
A. J. Namèche.